

## Documents à prévoir pour l'inscription du **PERMIS A1** (125)

- 2 Photos d'identité identiques, de couleur, de face, <u>agréées A.N.T.S, avec signature</u> numérique\*
- l Photocopie recto-verso de la carte d'identité en <u>cours de validité</u> (obligatoire pour l'examen E.T.M et l'examen pratique)
- 1 Photocopie de la JDC (si candidat âgé de 17 à 25 ans)
- 1 Photocopie du permis de conduire recto-verso
- 1 Photocopie de <u>bonne qualité</u> d'un justificatif de domicile : facture EDF, d'eau ou de téléphone <u>datée de moins de 6 mois</u>
- Si pas de facture à votre nom, joindre : 1 Photocopie de la carte d'identité de la personne nommée sur la facture + 1 attestation de domicile datée et signée
- 1 Photocopie de l'attestation de recensement pour les +16 ans
- Mandat de création A.N.T.S (fourni par l'auto-école)
- 🛕 Règlement des frais de dossier et des outils pédagogiques à l'inscription

## \* 1 Pour être valide, la photo doit obligatoirement comporter le code numérique 1

# ephoto

PERMIS DE CONDUIRE

### N° 1PMT YE99 1215 1145 15JY 05

Numéro ephoto

#### DÉMARCHE À SUIVRE :

- 1. Rendez vous sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr ou flashez le QR code sur la photo.
- 2. Remplissez le formulaire CERFA en ligne avec vos coordonnées personnelles.
- 3. Dans le cadre identifiant ephoto, saisissez votre numéro d'identifiant ephoto inscrit en haut de la photo.
- 4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel.
- 5. Conservez cette photographie lors de votre rendez-vous en préfecture.

Attention, vous disposez de 6 mois à compter de la date de prise de vue pour effectuer vos démarches en ligne.





Votre signature























Photo non valide 🗙